

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 707 ARRÊTÉ n° 707 du 10 juillet 1939

n° 707

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 512 du 31/07/1939

Date de publication
10 juillet 1939

Date du numéro
31 juillet 1939

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— M. Rivière (Joseph), adjoint principal de classe exceptionnelle après 4 ans, est mis hors cadres à la disposition du Gouvernement général dépendances.